



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES GRAISSES ET LES HUILES

Vingt-neuvième session

9-13 février 2026

Kuala Lumpur (Malaisie)

### QUESTIONS ÉMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

#### QUESTIONS ÉMANANT DE LA 48<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

##### Veiller à la fourniture adéquate et en temps voulu d'avis scientifiques pour les normes du Codex<sup>1</sup>

1. La Commission, à sa 48<sup>e</sup> session, a souligné qu'il était important que les avis scientifiques soient disponibles en temps voulu et suffisamment financés afin de faciliter l'élaboration et l'adoption de normes du Codex fondées sur la science; a encouragé la FAO, l'OMS et le secrétariat du Codex à communiquer des informations sur les priorités et les coûts y afférents afin d'aider la Commission à hiérarchiser les demandes et d'aider les membres à mobiliser des ressources pour le Programme conjoint FAO/OMS relatif aux avis scientifiques; a indiqué que la contribution aux avis scientifiques ne se limitait pas aux ressources financières mais comprenait également l'accès aux données et aux connaissances spécialisées; et a encouragé les membres à promouvoir la participation d'experts nationaux et la communication de données en temps voulu. La Commission a en outre indiqué qu'il était nécessaire d'adopter des approches novatrices pour répondre aux besoins en matière d'avis scientifiques et a invité la FAO et l'OMS à étudier de telles approches.

##### Amélioration de la mise à disposition en temps voulu des documents<sup>2</sup>

2. La Commission, à sa 48<sup>e</sup> session, prenant acte de l'importance de la fourniture des documents dans les délais impartis et du fait que l'amélioration de la mise à disposition en temps voulu des documents était une responsabilité partagée, a encouragé les membres à communiquer à leurs représentants permanents auprès de la FAO des informations sur l'importance de la traduction en temps voulu des documents et à promouvoir une certaine souplesse quant aux choix disponibles en matière de traduction, y compris l'utilisation de la technologie, et a rappelé à tous les membres, comités et groupes de travail électroniques qu'il importait d'élaborer des documents plus concis et de les fournir dans les délais impartis.

##### Rôles de direction au sein des groupes de travail électroniques<sup>3</sup>

3. La Commission, à sa 48<sup>e</sup> session, a encouragé la FAO, l'OMS et les membres expérimentés à contribuer aux mécanismes de mentorat afin d'aider plus de membres à assumer des rôles de direction au sein des groupes de travail.

#### RECOMMANDATION

4. Le Comité sur les graisses et les huiles, à sa 29<sup>e</sup> session, est invité à prendre note des informations présentées ci-dessus.

<sup>1</sup> REP25/CAC, paragraphe 139.

<sup>2</sup> REP25/CAC, paragraphe 17, alinéa ii.

<sup>3</sup> REP25/CAC, paragraphe 17, alinéa iii.